Congé maternité

Par Laudoyle

Bonjour,
Je suis en congé maternité depuis 1 mois et demi. Durant ce congé mon manager a changé et depuis je n'ai aucune information de sa part malgré mes relances successives. La paie et le bonus devaient être discuté en cette période et l'ensemble de l'équipe a déjà reçu les paiements en question et les évolutions de salaire. Je me sens discriminée (étant étrangère et la seule femme). Quels seraient mes recours ?

Je vous remercie de votre aide,

Laura

Par Isadore

Bonjour,

Vous n'avez aucun recours contre le fait que votre supérieur refuse de discuter du travail avec vous pendant votre congé maternité. Ce n'est pas de la discrimination mais un respect strict de la loi. Pour le moment votre contrat est suspendu.

Il faudra discuter de cela après votre retour. Si votre employeur refuse de vous donner une augmentation ou un bonus parce que vous étiez en congé maternité au moment où il fallait en discuter, là il sera possible d'évoquer la discrimination.

Par Laudoyle

Merci pour votre retour.

Je compris pour la communication. Mais il y a une obligation de payer le bonus?